

BPA option Bûcheron



FORMATION CONTINUE

Formation diplômante de niveau III

Code RNCP5832

Enregistrement : 03/02/2024

Délivrée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

Autre voie d'accès à la certification : Contrat de professionnalisation, Validation d'Acquis d'Expérience

Objectifs de la formation

- Se familiariser avec les pratiques, les acteurs et les normes du secteur forestier.
- Adopter des pratiques de bûcheronnage respectueuses des enjeux environnementaux.
- Mettre en place les conditions optimales pour la sécurité et l'efficacité des travaux d'abattage
- Exécuter des abattages précis et sécurisés selon les directives données.
- Découper et préparer les troncs d'arbres pour leur valorisation.
- Effectuer un débroussaillage ciblé pour maintenir la biodiversité et la santé des écosystèmes.
- Assurer la maintenance régulière et préventive des équipements pour garantir leur bon fonctionnement

Débouchés & poursuites d'études

Le bénéficiaire de la formation BPA Bûcheron peut exercer son activité dans des forêts publiques ou propriétés forestières privées, domaines sylvicoles, des entreprises d'exploitation forestière, des administrations et collectivités locales, des entreprises de services forestières.

Il est également possible de poursuivre cette formation par un BP Responsable chantiers forestiers, le BTSA Gestion forestière ou le certificat de spécialisation Arboriste élagueur.

Contenus de la formation (référentiel accessible sur chlorofil.fr)

UC 1: Développer son identité professionnelle de bûcheron : C 11. Intégrer le milieu professionnel de la forêt/C 12. Positionner des pratiques professionnelles au regard d'enjeux écologiques

UC 2 : Réaliser des travaux d'abattage manuel sur un chantier de récolte de bois : C 21. Préparer les conditions de son intervention sur un chantier/C 22. Réaliser des abattages manuels directionnels d'arbres désignés

UC 3 : Réaliser des travaux de façonnage manuel sur un chantier de récolte de bois : C 31. Réaliser le traitement des houppiers/C 32. Réaliser le façonnage des fûts

UC 4 : Réaliser des travaux manuels de débroussaillage forestier : C 41. Réaliser des travaux de débroussaillage systématique/C 42. Réaliser des travaux de débroussaillage sélectif

UC 5 : Réaliser des travaux d'entretien courant du matériel forestier portatif : C 51. Réaliser la maintenance conditionnelle de la tronçonneuse, de la débroussailleuse forestière et des outils forestiers/C 52. Réaliser de petites réparations sur la tronçonneuse forestière

UCARE 1 : Appréhender les principaux circuits de commercialisation de la filière bois francilienne

UCARE 2 : Effectuer les principales opération d'entretien des Espaces verts dans le respect de l'environnement

Modalités pédagogiques

Cours théoriques en présentiel. Travaux pratiques sur des plateformes pédagogiques, visites pédagogiques et périodes en entreprise. Des aménagements d'épreuves et des plans d'accompagnement peuvent être sollicités pour les personnes en situation de handicap (prendre contact avec la référente handicap soit sylviane.licyr@educagri.fr).

Modalités d'évaluation

7 Unités capitalisables. Les évaluations se déroulent en situations professionnelles. Le BPA Bûcheron est obtenu en contrôle continu après validation de chacune des 7 UC.

Les UC peuvent être obtenues indépendamment et sont valables pendant une durée de 5 ans.

Possibilité de valider un ou des blocs de compétences.

Frais de gestion administrative

50€ de frais de gestion hors financement France Travail & région

Restauration & hébergement possibles sur place



Modalités d'entrée en formation (sous réserve de places disponibles)

1. Dossier d'inscription en ligne :

campus-bougainville.fr

2. Remplir le dossier d'inscription

3. Suivez les instructions sur la plate-forme d'inscription afin de vous pré-inscrire

4. Information collective/5. Entretien de motivation

Les financements

La formation est financée par le Conseil Régional d'Ile de France. En tant que demandeur d'emploi, vous serez indemnisé(e) par Pôle emploi ou l'ASP.

En tant que salarié, votre formation peut-être financée par les dispositifs CPF + abondement complémentaire personnel ou abondement France Travail ou Transition Professionnelle ou financement individuel. Tarif en auto-financement : 10€/heure/apprenant

Prérequis

- ✓ Justifier d'une année d'activité professionnelle salariée, non salariée, bénévole ou de volontariat à temps plein en lien avec la finalité du diplôme postulé, soit de l'équivalent de trois années à temps plein.

- ✓ Etre âgé(e) de plus de 18 ans

Public ciblé

- ✓ Demandeurs d'emploi, salariés, adultes en reconversion

Pour obtenir plus de renseignements, vous pouvez contacter :



M. Jérémy DELAMARE
Coordonnateur
cfppa.brie-comte-robert@educagri.fr

Quelques chiffres (année 2023)

Taux de réussite : 100%

Taux de satisfaction : 80%

Taux d'insertion : 100%

Mise à jour le : 12/06/2024

DURÉE DE FORMATION

➤ 770 heures en centre de formation

➤ 315 heures dans une structure forestière ou collectivité

Période : Janvier 2025 à septembre 2025 (1 session/an)

Délai moyen d'accès à la formation : entretien dans les 30 jours qui suivent le 1er contact